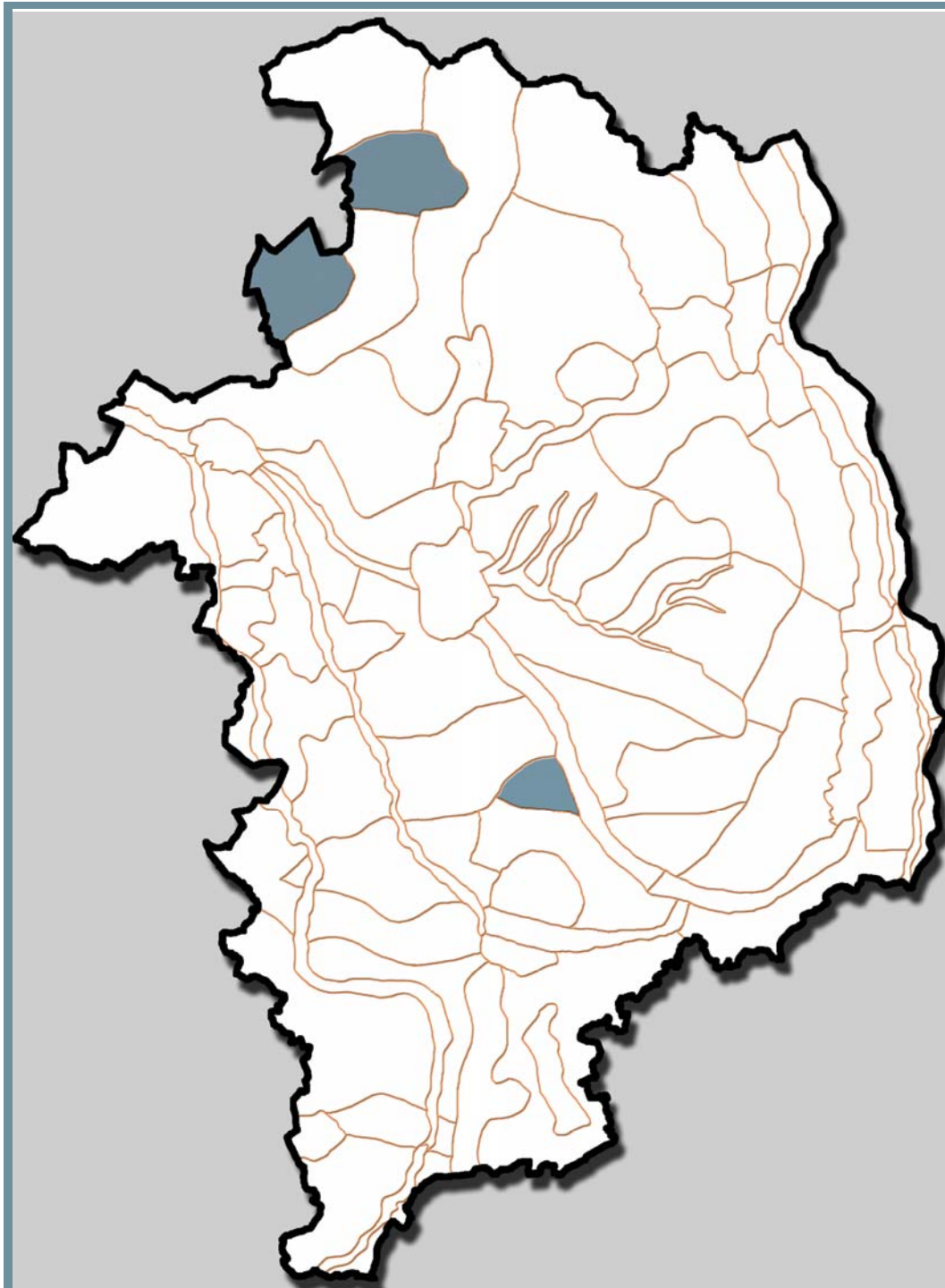


B-9 LES PAYSAGES FORESTIERS HUMIDES



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Ces paysages correspondent à d'anciens milieux marécageux assainis, dans deux cas par une conversion à la forêt et dans le troisième par un drainage systématique et une plantation de peupliers qui les fait apparaître comme une masse boisée. Les deux premiers cas sont en Sologne et correspondent à une partie de la forêt établie sur des sols argileux imperméables et le troisième recouvre les marais de Contres, qui constituent l'unique formation palustre d'importance qui demeure dans le Cher. Ils ont en commun de s'étendre sur des terres gorgées d'eau sans que cette eau ne fut perçue depuis l'extérieur. Si elle n'est pas vue, elle est évoquée pour un œil un tant soi peu averti, par la présence d'une végétation spécifique. Les peupleraies symbolisent le bord des eaux pour la plupart des gens, les frondaisons d'un saule également, parfois simplement en référence au saule

pleureur, en revanche la distinction entre la lisière d'une forêt humide et celle d'une forêt silicole en Sologne est beaucoup moins évidente. Nous distinguerons donc dans cet ensemble deux paysages qui s'offrent aux regards avec discrétion et dont les ambiances sont de l'ordre de l'intime et un troisième qui, quoique cerné d'espaces plus ou moins boisés apparaît au premier coup d'œil comme un monde à part. Milieux singuliers dans l'espace forestier solognot, les deux premières unités correspondent à des biotopes que l'on observe largement en petites surfaces dans les fonds de vallons autour des nombreuses mares forestières ; ce qui ici "fait paysage", c'est la densité de ces milieux qui finissent par composer une ambiance particulière.

PALETTES CHROMATIQUES

La palette chromatique est bien entendu une simple variante de celle des forêts, les verts sont plus frais, éclairés par les frênes, tandis que les nuances grises des saules apportent leur note apaisante et que le miroitement de l'eau s'intègre à l'image. Une mention particulière doit être faite du marais de Contres en demi-saison avec l'étonnante nuance d'orange rosé des jeunes rameaux de peupliers qui jettent leur si délicate lumière et la froideur citronnée de leur parure automnale.



Couleurs vernales de la forêt humide solognote, fraîcheur des verts et nuance orangée des peupliers



Les nuances automnales ponctuées du vert fixe des conifères



Couleurs d'hivers, bois sec et eaux grises

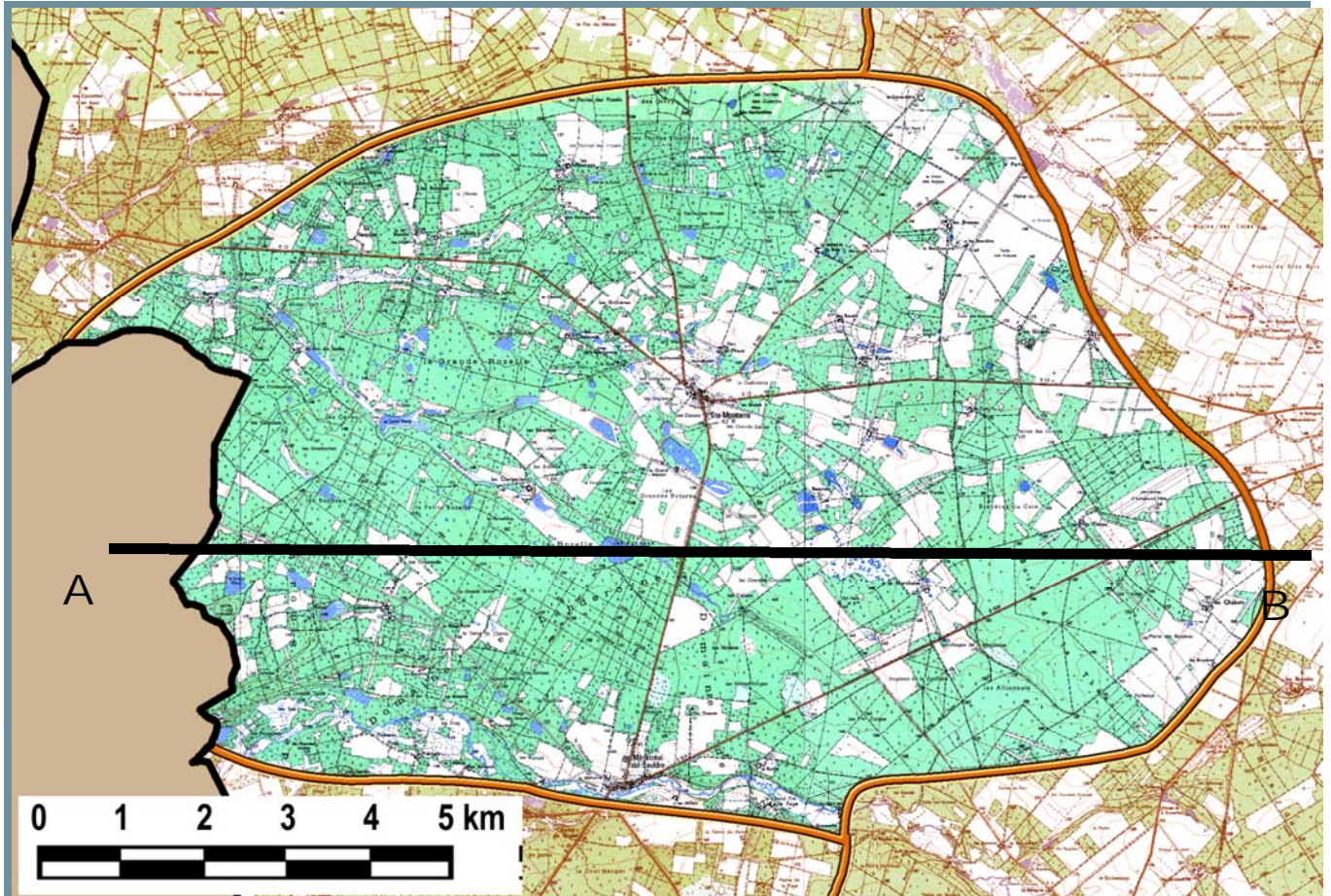
LISTE DES UNITES

9-1 BASSIN DE LA SAULDRE
9-2 SOLOGNE HUMIDE FERMEE
8-3 MARAIS DE CONTRES



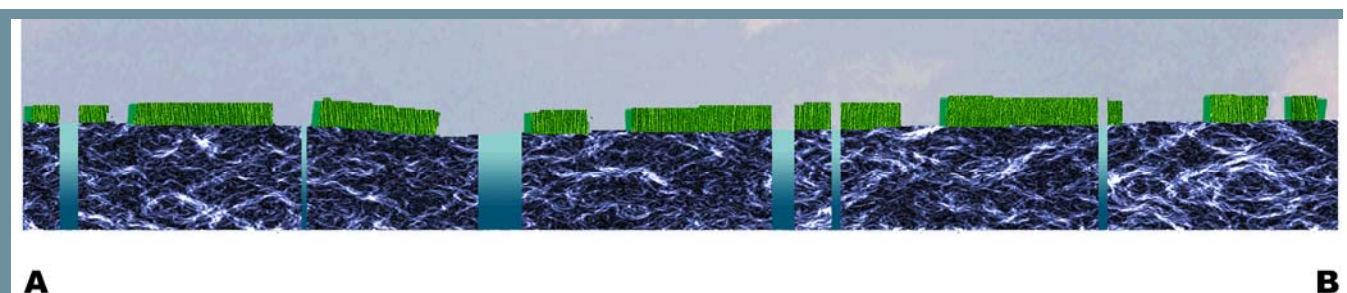
9-1 BASSIN DE LA SAULDRE

La Sologne secrète des ruisseaux et des mares



Les deux territoires de Sologne qui se définissent comme des forêts humides jouxtent le Loir-et-Cher dans lequel se déploie la partie la plus importante de ces paysages. Ici, ils correspondent à la tête du bassin versant de la Sauldre, installée dans un milieu imperméable et qui se présente comme un inextricable chevelu de ruisseaux ponctués d'étangs. L'eau est partout et se montre peu, mettant parfaitement en scène le goût du secret qui caractérise la Sologne.

COUPE



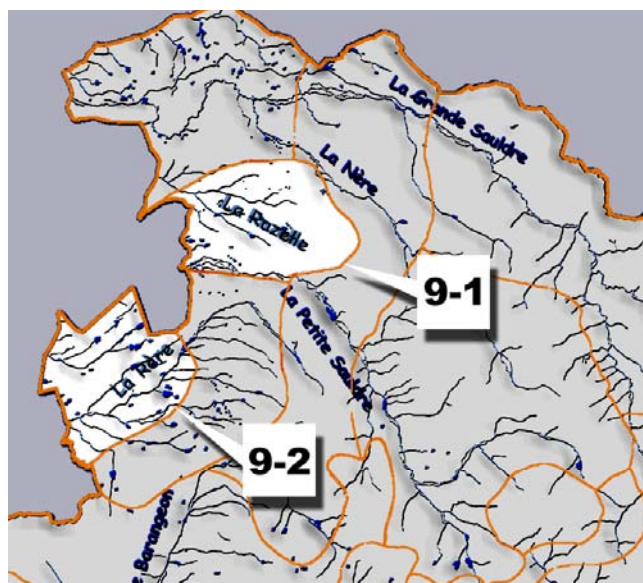
DESCRIPTION GENERALE

Deux milieux forestiers humides en Sologne ; traits communs et différences

Les rivières et ruisseaux qui constituent le bassin de la Sauldre prennent tous leur source dans les hauteurs du Pays Fort. Après avoir coulé parallèlement à la ligne de plus grande pente sur le dévers de la cuesta, c'est-à-dire vers le nord-ouest, ils s'infléchissent vers l'ouest dans le grand mouvement du coude ligérien pour rejoindre la Grande Sauldre, qui se jette elle-même dans le Cher quand ce dernier devient parallèle à celui de la Loire. Cette réorientation de cours et le rapprochement avec leur rivière maîtresse correspond à l'arrivée dans des sols peu perméables des assises argileuses de Sologne sur lesquelles courent de nombreux rus, ce qui se traduit par un réseau hydrographique d'une très grande densité. Comme le montre la carte ci-contre⁶⁶ les unités 9-1 et 9-2 se trouvent dans cette position particulière au droit de la limite départementale.



Les ruisseaux coulent dans un espace forestier dont le taux de boisement est supérieur à 80 %, ce sont des cours d'eau dissimulés dans le couvert boisé, qu'on ne découvre qu'aux points de franchissement. Dans les deux cas, le chevelu hydrographique s'accompagne d'une myriade d'étangs artificiels, aménagés pour la pêche, de petites mares naturelles et de zones humides qui témoignent du passé palustre de ces terrains.



Le réseau hydrographique des forêts humides solognotes.

66 Extrait de la carte du réseau hydrographique (cf. page 15)

La secrète intimité de l'eau dissimulée

L'ambiance commune aux deux entités est faite d'intimité et de secret ; l'eau tellement présente ne se montre que très peu, elle se contente d'imprimer sa marque dans la végétation, les feuillages se font plus frais, l'écorce des bouleaux éclaire les lisières, les tapis de bruyères font place aux joncs à la verdure sombre et à la blondeur ondulant au vent des molinies, les feuillages des frênes jouent avec la lumière, les feuillus remplacent les pins sylvestres.

Les différences entre les deux unités se fondent sur la répartition des milieux humides, la densité du couvert boisé et l'occupation bâtie du territoire.



Le milieu sableux sec : pins sylvestres et bruyères, transparences au niveau des fûts.



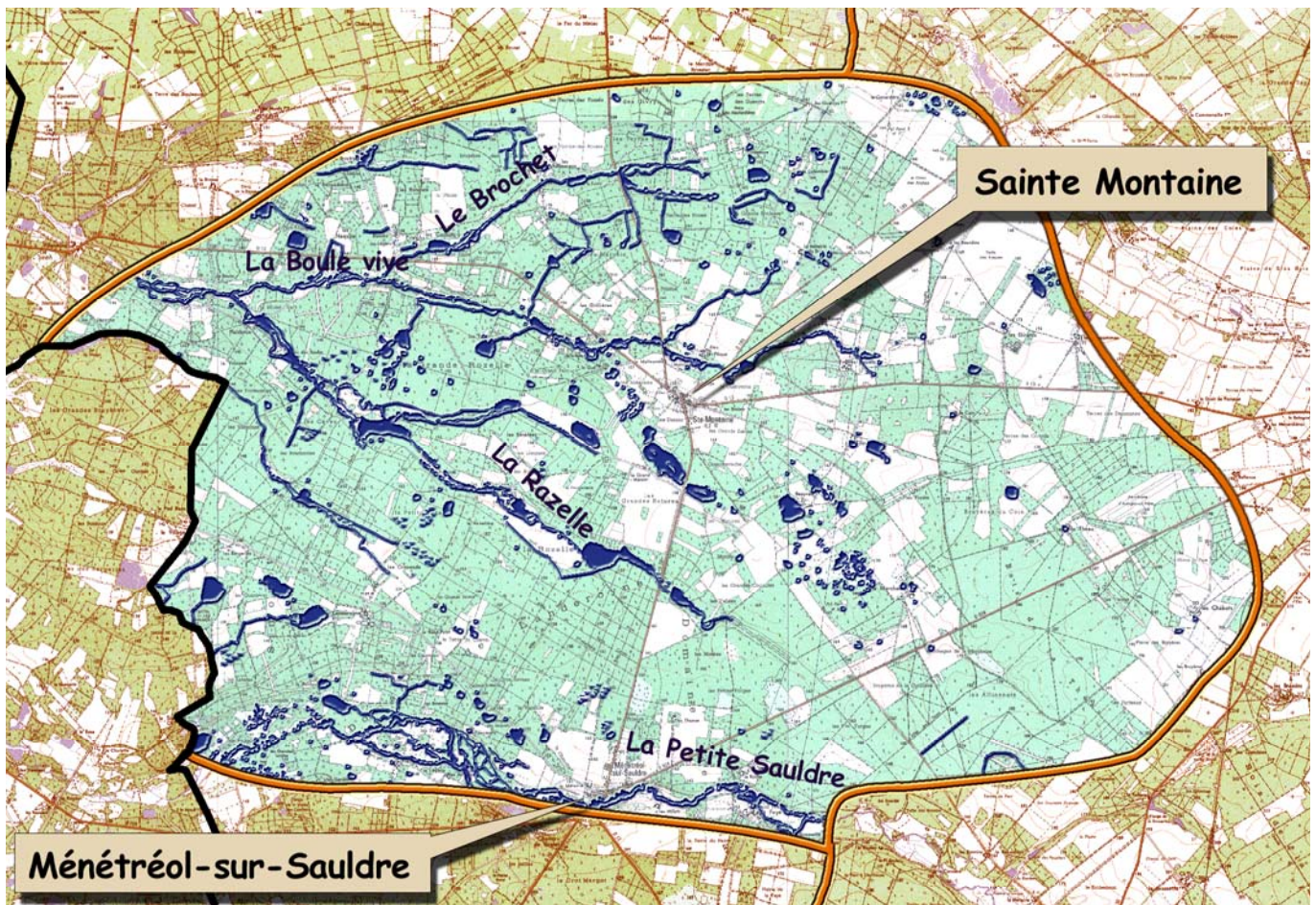
Le milieu humide : lisière à bouleaux, sous-bois dense et impénétrables ambiances de fraîcheur touffue

Le bassin de la Sauldre, paysage hétérogène

L'unité 2-9 correspond au bassin de la Petite Sauldre, dont la vallée constitue sa limite sud. La moitié nord de l'unité est modelée par un léger bombement depuis lequel prennent leur source toute une série de petits ruisseaux (le Brochet, la Boule Vive, la Razelle) qui se rejoignent au nord-est pour se diriger dans le département voisin vers leur confluence toute proche avec la Petite Sauldre. Cette disposition compose un paysage de zones humides dans les deux tiers ouest et une zone plus sèche dans la partie orientale. La Sauldre se divise en bras



Le cours intime de la Sauldre près de Ménétréol



Détail du réseau hydrographique

multiples et serpente dans sa vallée dans une ambiance fermée, l'eau vive qui semble courir entre les boisements se découvre seulement à l'occasion des franchissements.

La dissymétrie est accentuée par une inégale répartition du couvert boisé : très dense à l'ouest, il s'éclaircit à l'est en une succession de masses boisées percées de clairières

agricoles. La plus importante en partie centrale accueille le bourg de Sainte Montaine et celui de Ménétréol-sur-Sauldre se développe au sud de part et d'autre de la vallée.

Un construit de qualité, blancs enduits et briques rouges

Le bâti qui compose les bourgs de Ménétréol et de Sainte Montaine a un aspect "pimant" et soigné très caractéristique de la Sologne dans son ensemble. Le contraste entre les enduits clairs et les briques rouges est mis en valeur par des jeux de chaînages et d'encadrement des ouvertures ; les toitures sont généralement d'ardoise ou de

tuiles brunes. L'ensemble dégage une impression "lisse et sage" et discrète qui sied assez bien à ce territoire dans lequel tout et tous semblent se vouloir cacher...



L'église propre de Sainte Montaine



Ménétréol -sur-Sauldre

Les vues à distance sur les noyaux urbains confirment la notion de "paysage du secret"

qui exprime les différents visages de la Sologne. Cette image de Sainte Montaine vue

depuis le sud, silhouette à demi absorbée par les frondaisons le montre clairement.



Les clairières agricoles de l'est

Les clairières sont des clos plus ou moins vastes, cernés par la ceinture forestière, occupées par la polyculture élevage. Ce sont les mêmes figures que celles qui sont observées dans la "Sologne des clairières" avec des fermes blotties le long des lisières afin de laisser tout l'espace disponible pour l'exploitation.

La structure foncière de la partie orientale propose une maille suffisamment large pour que les exploitations puissent demeurer viables. En revanche, dans la partie centrale et à l'ouest, les petites clairières incluses dans le manteau forestier, jadis pâturées, tendent à s'enfricher.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

La question de la pérennité des petites clairières qui constituent les uniques respirations dans cette touffeur mérite d'être posée car de nombreux signes

d'abandon affectent ces prairies humides qui sont d'une grande qualité floristique et offrent à la fois des tapis floraux magnifiques et de rares occasions de voir l'eau, cette

eau fondatrice et cachée, qui s'enferme encore plus lorsque se boisent ces espaces ouverts. Ces petites clairières sont également une garantie de diversité du milieu profitable à

la faune. Leur maintien devrait faire l'objet sur l'ensemble du territoire d'une réflexion sur leurs usages (cultures à gibier, entretien pour en faire des lieux de gagnage, etc.).

Pour ce qui concerne l'urbanisation, un décalage se fait jour entre le côté entretenu et pimpant d'un bâti régulièrement rénové et une assez grande pauvreté du traitement des espaces publics

qui se résumant à un traitement voyer. Bien entendu compte tenu de la singulière sociologie solognote, il conviendrait de poser au préalable la question suivante : est-il possible de restaurer une ruralité qui se fonde sur une idée d'espace communautaire dans ces terres individualistes ? Il ne s'agit point de violer les secrets solognots mais seulement de les ouvrir un peu au monde... Redonner ces espaces au public

suppose d'ouvrir partiellement les clôtures. Ceci demanderait un inventaire des cloisonnements afin de préciser, en concertation, ceux qui sont nécessaires (au maintien de l'intégrité d'un domaine de chasse par exemple) et ceux qui peuvent s'effacer pour offrir des possibilités nouvelles de fréquentation (promenades, randonnées, sorties mycologiques, etc...).



Prairie humide en cours d'enfrichement

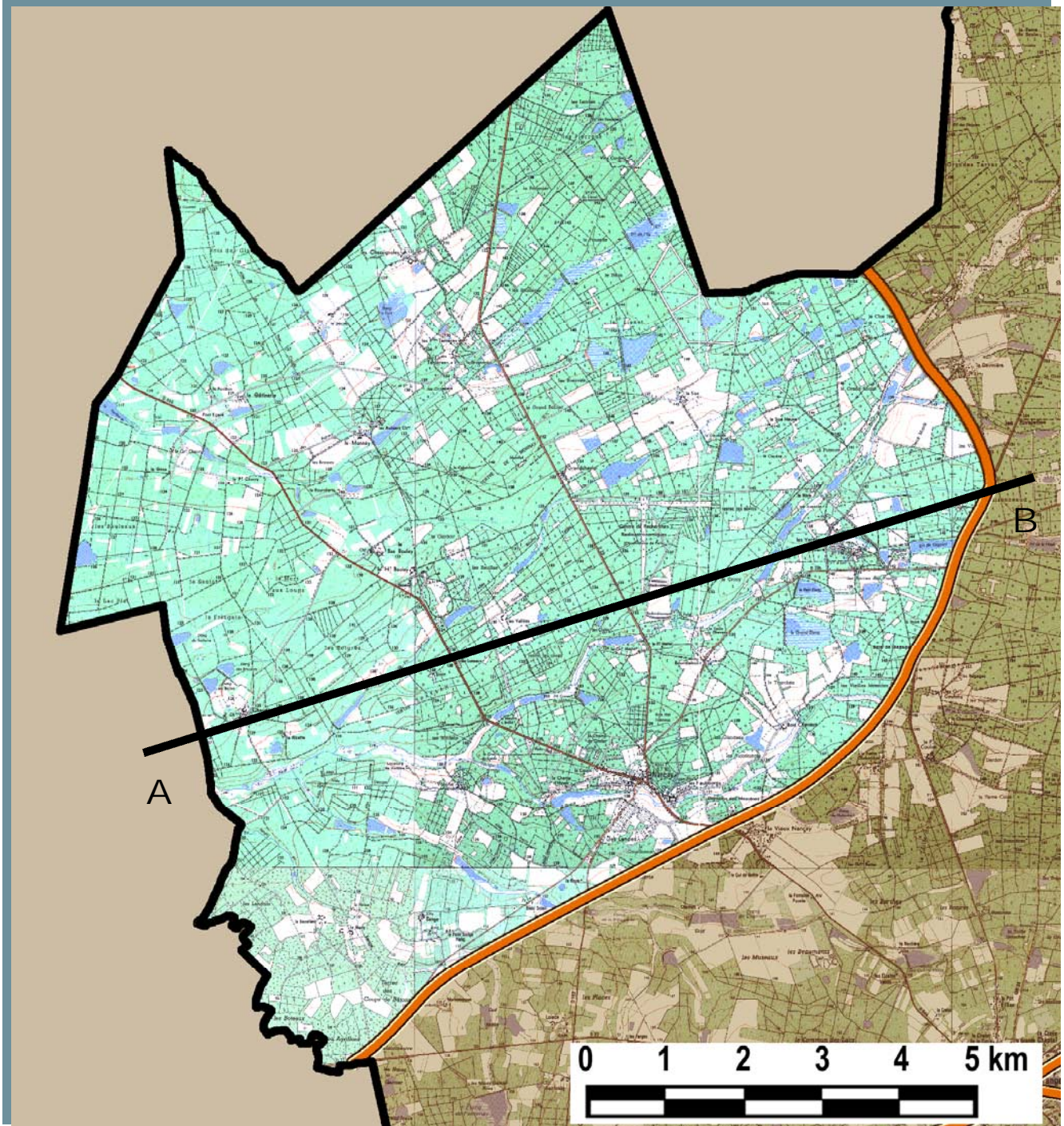
LISTE DES COMMUNES

Aubigny-sur-Nère
Clémont
Ennordres
Ménétréol-sur-Sauldre
Ste Montaine

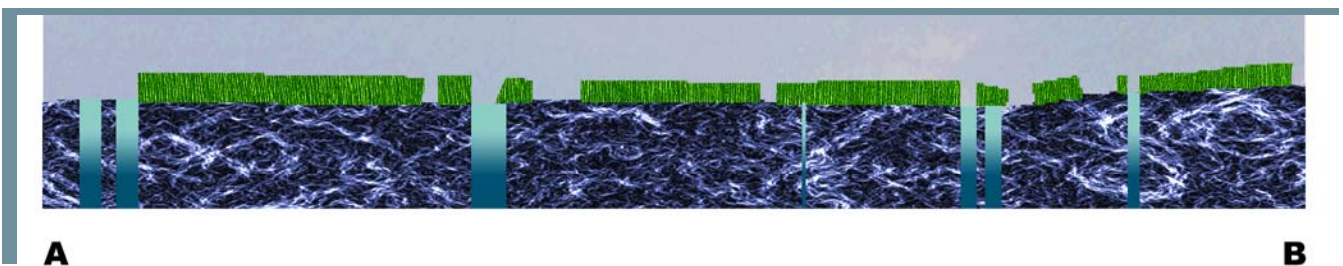


9-2 SOLOGNE HUMIDE FERMÉE

Un paysage fermé qui s'ouvre... sur l'univers



COUPE



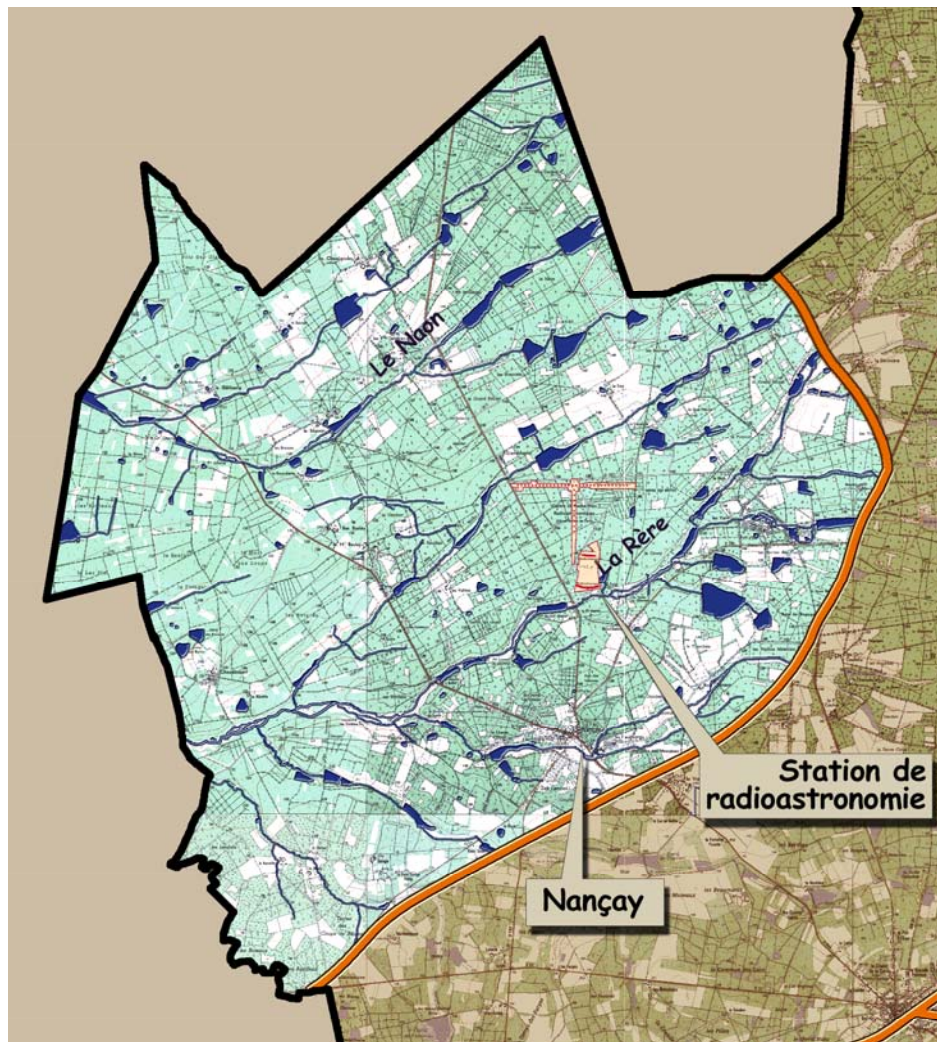
Exceptionnelle et paradoxale rencontre qu'exprime ce paysage : le contexte le plus clos et le plus intime de la Sologne abrite en son sein un des lieux au monde qui s'ouvre vers les plus grands lointains, ceux de l'espace et du temps, du mystère de la naissance et de l'avenir de notre univers. C'est une forêt humide très dense et homogène, urbanisée seulement à Nançay sur sa limite sud qui accueille la station de radioastronomie.

DESCRIPTION GENERALE

Cette unité se compose d'une partie totalement close de la forêt humide qui accueille le bourg de Nançay sur sa frange sud-est ; le territoire est entièrement orienté par les ruisseaux de cours nord-est sud-ouest du bassin de la Rère, qui impriment un très modeste relief en ondes successives. Les fonds sont occupés par un grand nombre d'étangs, de mares et de zones humides qui donnent à toute l'unité le même caractère que l'ouest du bassin de la Sauldre. Les zones humides sont ici encore plus secrètes et enfouies dans la touffeur forestière. Le réseau routier est perpendiculaire aux lignes de relief et ne rencontre pas les étangs, se contentant de franchir d'imperceptibles petits thalwegs alors que dans le bassin de la Sauldre, le réseau viaire est perpendiculaire et rencontre plus fréquemment les cours d'eau.

Ce paysage se laisse traverser sans être découvert par des routes qui traversent une épaisseur forestière dont les nombreuses parcelles enrésinées composent des murs de verdure opaques.

Il est parfois des complicités symboliques nées du hasard qui fondent la cohérence mystérieuse d'un lieu... Faut-il en voir une dans le fait que celui-



Les déterminants du paysage : le réseau hydrographique régulier, le bourg et la station astronomique de Nançay



Les murailles de verdure de la forêt

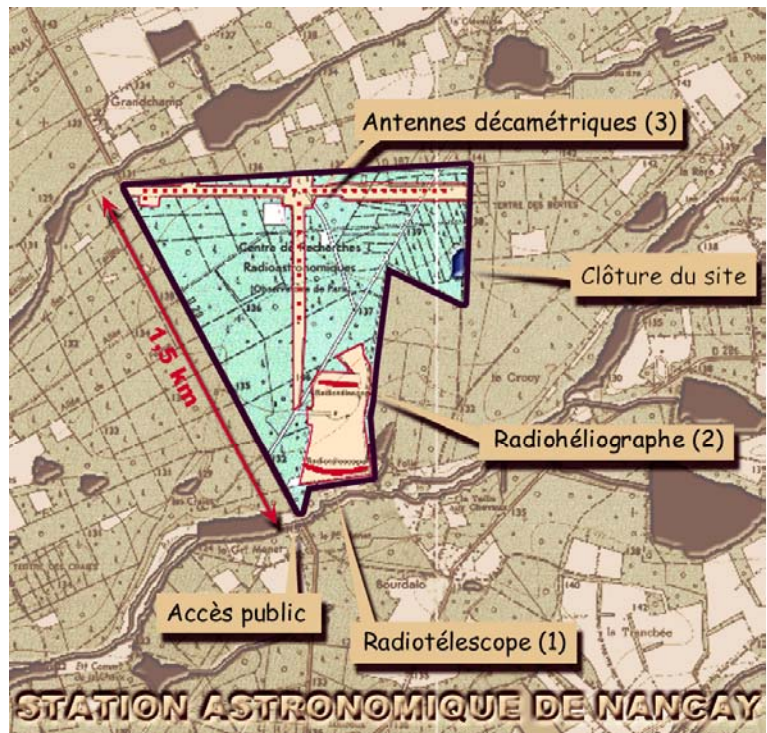
ci, doucement rythmé par un relief qui affecte une forme ondulatoire, dusse sa notoriété

à un exceptionnel site d'écoute...
des ondes de l'univers ?

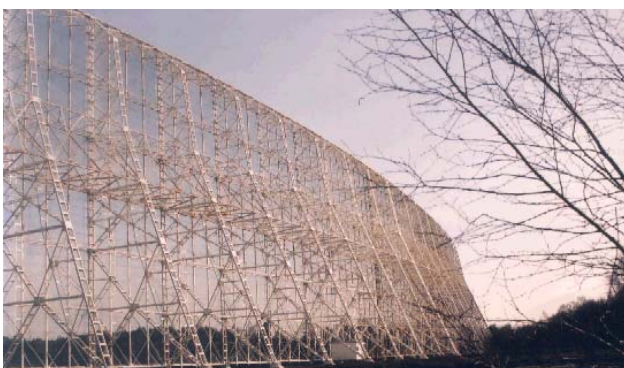
Le paysage à l'écoute du ciel

La pureté des cieux solognots et la limpidité de la lumière ont conduit l'Observatoire astronomique de Paris à choisir en 1953 le site de Nançay pour établir une station de veille radioélectrique pointée sur les confins de notre univers. Elle se compose de trois types de matériels: le radiotélescope décimétrique (1), l'un des plus grands du monde qui est une résille métallique déployée sur trois cent cinquante mètres de longueur, le radiohéliographe (2), pointé sur notre soleil, structure métallique de deux cents mètres et des antennes (3), installées tous les dix mètres sur une distance de mille quatre cents mètres qui terminent le site et occupent sa limite nord. Le terrain de la station affecte la forme d'un triangle d'un kilomètre et demi de côté dont l'ensemble des installations est rigoureusement disposé en T dans la direction des points cardinaux.

La monumentalité du radiotélescope en fait le seul élément visible de loin, depuis l'est on distingue cet insolite plan blanc brillant qui s'inscrit sur l'horizon boisé comme un signal étrange.



Plan général de la station



Le radiotélescope décimétrique, l'ouvrage le plus spectaculaire du site, qui en signale au loin l'existence



Les antennes décimétriques

Nançay, entre les arts et la science

Le bourg de Nançay, composé comme un village solognot avec ses maisons de pierre et de briques, bénéficie de la renommée de son toponyme qui s'attache à la présence de la station et à une vie artistique et culturelle active. Une galerie d'art est installée dans les communs du château et la ville offre également aux visiteurs un "musée du Grand Meaulnes" dédié à la mémoire d'Alain-Fournier. L'observatoire offre également des visites du site et un planétarium.



La brique et la pierre au château de Nançay

LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'espace forestier lui-même est stable, composé de bois de production et de bois privés destinés à la chasse ; il est "figé par ses usages", cependant la nette progression des plantations de pins laricio accentue régulièrement l'impression d'enclavement de ce site. Une relative ouverture vers la diversité en désenclavant certains milieux humides serait un enrichissement. Ce lieu accueille de nombreux visiteurs

dans un cadre très boisé mais la forêt est impénétrable, ici se pose plus qu'ailleurs en raison de l'afflux de visiteurs la question d'une éventuelle cohabitation entre le public et les usages privatifs du paysage solognot. Les abords de la station offrent une image relativement dégradée et le rapport avec l'extérieur se fait mal. Bien qu'elle accueille un public nombreux, les clôtures lui donnent l'aménité d'un camp

militaire, les accès et stationnement sont peu lisibles et le développement de la végétation en périphérie du terrain fait qu'on ne perçoit bien le site que pendant l'hiver. Un projet d'aménagement des abords, qui inclurait la liaison avec le bourg et la mise en scène des synergies entre les différents points d'attrait de Nançay serait indispensable.

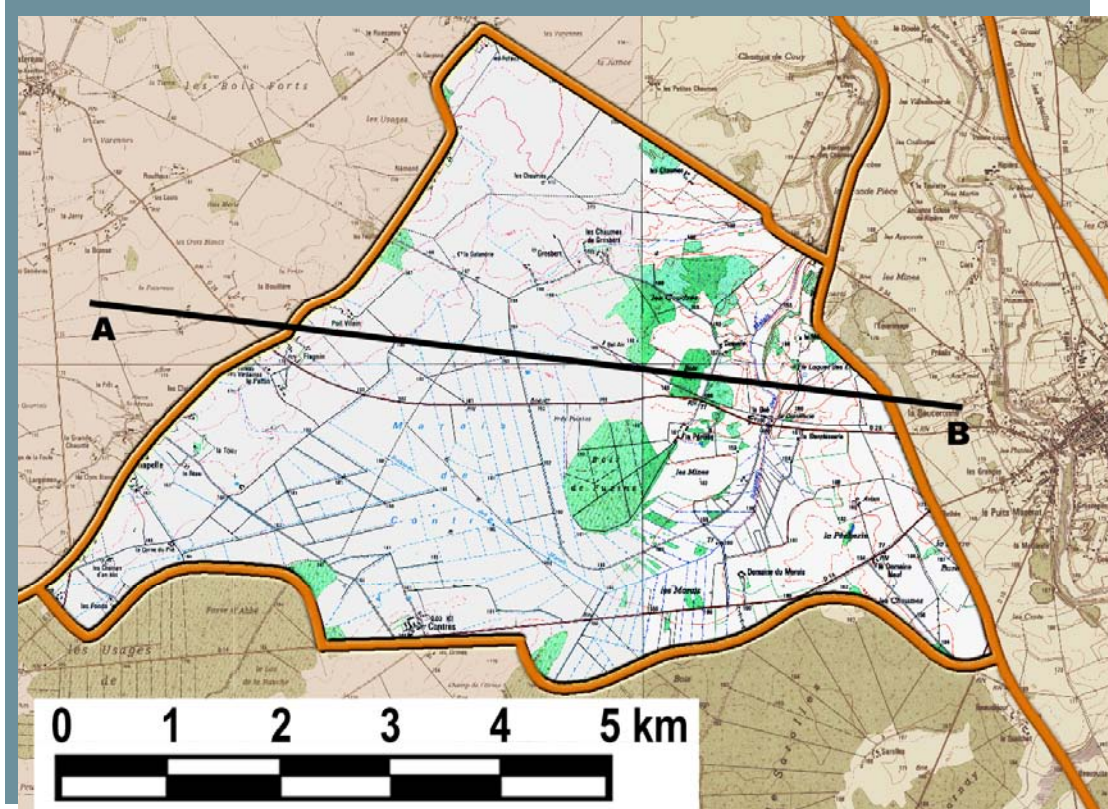
LISTE DES COMMUNES

Nançay
Presly

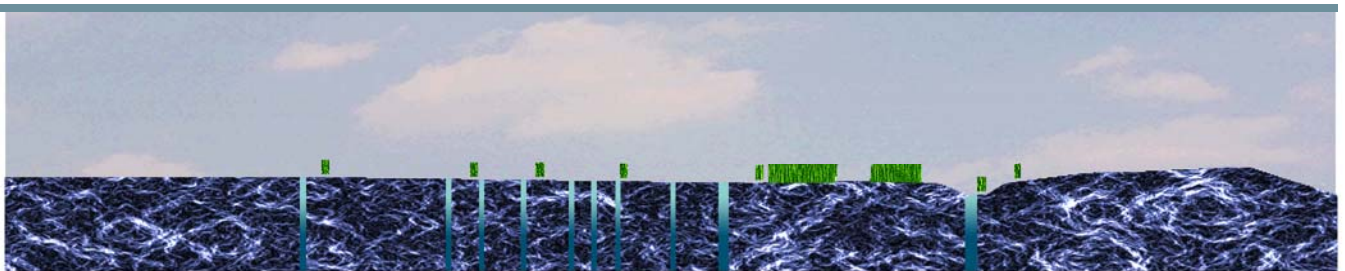


9-3 LES MARAIS DE CONTRES

Un ailleurs à l'ouest de Dun-sur-Auron



Sur une dépression imperméable à l'ouest de Dun-sur-Auron, l'assainissement d'un ancien marécage au dix-huitième siècle nous a légué un paysage d'une infinie délicatesse sans équivalent dans le département. Parfaitement circonscrit par son entour boisé, il fait figure d'ailleurs dans ces paysages de marge entre plaine de culture et bocage au bord de la vallée de l'Auron. Riche d'une valeur biologique reconnue et d'un intérêt paysager évident, ce milieu singulier devrait susciter une mesure de protection réglementaire susceptible d'en assurer la pérennité.



DESCRIPTION GENERALE

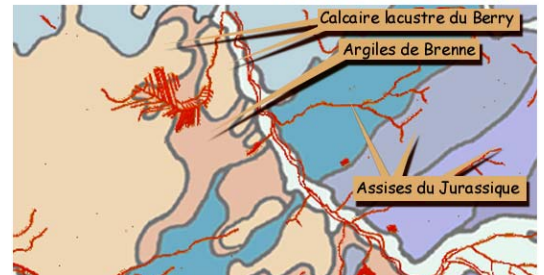
Avec une superficie de moins d'un millier d'hectares, soit environ la taille de cinq exploitations céréalières de

Champagne Berrichonne, les marais de Contres constituent la plus petite des unités de paysage de rase campagne que

cet inventaire aura permis de distinguer. Néanmoins ils fabriquent sans équivoque du paysage, un monde à part, dans



CARTE D'ÉTAT MAJOR



Extraits de la carte d'Etat Major et de la carte géologique

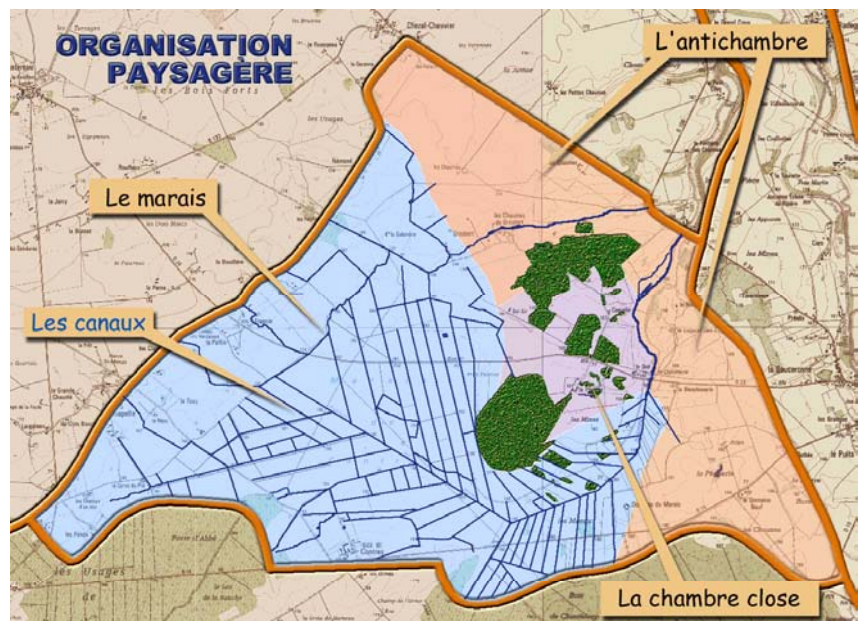
cette région de Dun-sur-Auron qui voit se croiser les influences des bocages et des plaines. Leur intérêt paysager est double, ils représentent la seule figure de ce type encore présente dans le département et ils entretiennent un rapport très subtil avec leur entour, en

particulier à l'est vers la vallée de l'Auron avec un enchaînement d'espaces qui conduit jusqu'à ce lieu étonnant. Attestés au dix-neuvième par la carte d'Etat-Major, qui les montre pratiquement dans leur état actuel, les canaux qui assainissent cet ancien marécage furent

creusés au dix-huitième siècle. Cette zone palustre tirait son origine de la nature des sols : comme le montre l'extrait de carte géologique, ils se trouvent sur une couche d'argile de la Brenne, imperméable, qui surmonte les calcaires jurassiques.

Les trois espaces enchaînés

Les marais de Contres s'appuient au sud et à l'est sur les massifs forestiers du croissant d'Arpeuilles et s'ouvrent à l'ouest vers l'Auron qui sert d'exutoire à leur système de drainage, au droit de l'agglomération de Dun-sur-Auron. L'unité se compose de trois espaces : une séquence d'entrée, l'antichambre, les marais proprement dits et un enclos central, ceint par des bois de saules et de peupliers, la chambre close.



-l'antichambre

Ainsi nommée parce qu'elle aménage une entrée séquencée dans le monde des marais qui s'annonce par un changement graduel d'ambiance

(bourrelets de saules, peupliers, pelouses humides se donnent à voir de manière progressive), elle se situe le long de la vallée de l'Auron. Avant de réellement

découvrir le marais un changement imperceptible fait ressentir la proximité d'un milieu singulier.



photo A : les saules et les peupliers



photo B : apparition des phragmites et des saules têtards

-le marais

C'est le cœur de ce paysage qui offre malgré la grande régularité de sa géométrie une extrême diversité de formes de

textures et d'ambiances ..que les images offrent mieux que les mots...



À chacun son rôle, le peuplier accompagne les chemins et donne à comprendre l'organisation du marais et les saules fabriquent l'espace en occupant les limites au sud et à l'est et en cachant de leurs bois l'espace central de la "chambre close". L'eau des canaux se fait un peu discrète et l'on voit surtout ceux qui longent les chemins, les autres apparaissent comme un simple pli creux linéaire. L'eau, totalement

fondatrice de ce paysage, se ressent plus qu'elle ne se donne à voir, par la richesse de la flore et la diversité de ses textures entre les hampes dorées et ondulantes des phragmites et le piqueté d'émeraude des joncs. Ces photographies prises en fin d'été quand les frondaisons sont au bord de l'absence montrent un spectacle foisonnant qui laisse imaginer la symphonie des couleurs vernales, elles

permettent mieux que les images estivales de saisir la subtilité de l'articulation entre le marais et les paysages riverains. Le marais est fauché, partiellement pâturé à la belle saison, souvent blanchi d'inondation une partie de l'hiver. C'est un paysage en perpétuel mouvement un lieu aux mille visages, changeant dans l'espace et dans le temps.

Les textures et les couleurs du marais - Les arbres, quand l'élégance des peupliers le dispute à l'étrangeté des silhouettes de saules - L'entour : le fond boisé de saules



-les bois et la chambre close

La partie centrale est ceinte de bois de saules et de peupliers qui délimitent une "chambre close" occupée par

quatre fermes et des jardins potagers avec leurs cabanes et leurs rangées de légumes qui alternent avec des labours et

des foins, un autre "ailleurs dans l'ailleurs du marais".



Les jardins potagers sur la terre généreuse des marais

L'entour : les herbages et le village de Contres

Les marges du marais sont occupées par des pelouses hygrophiles pâturées par les

bœufs et ponctuées de sobres bâtiments de ferme aux façades enduites, rehaussées de briques

et couvertes de tuiles cuivrées, qui se glissent le long des lisières boisées.



Les bêtes au pré en limite occidentale du marais



La ferme, sobre et discrète se glisse dans les lignes de force du paysage

Seule exception à cette sobriété, le village de Contres a fait... le choix du "kitsch" pour faire face au silo entouré de conifères qui marque son entrée. Deux routes traversent les marais sur leur périphérie : la RD 28 au nord route de Dun à Levet et la RD 14 au sud qui rejoint Châteauneuf-sur-Cher.

La première "raconte" les séquences du marais, car elle franchit successivement l'antichambre, la chambre close et ses jardins puis le marais lui-même ; la seconde ne fait qu'effleurer le paysage puis rejoint Contres et les pâtures avant de pénétrer dans les secteurs boisés.



Contres, une image en "rupture de paysage"

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Protéger, gérer, faire connaître

L'unicité de ce milieu et ses qualités écologiques et paysagères imposent la question de sa protection. Les marais proprement dits sont répertoriés en tant que ZNIEFF et "zone d'intérêt piscicole", dispositions qui attestent de leurs qualités mais n'emportent de fait aucune protection réglementaire. On peut bien entendu remarquer que l'identité entre le plan des canaux, tel qu'il apparaît sur la carte du dix-neuvième siècle et tel qu'il existe de nos jours, a de quoi rassurer quant à leur pérennité et que, d'autre part, la ceinture de prairies ou de bois qui le borde le prémunit contre les risques de voir ses eaux se gorger d'intrants et autres produits polluants. On peut apercevoir à de nombreux signes que la gestion de ce milieu pose problème ; la fauche ou le pâturage, moins réguliers qu'auparavant, laissent des

parcelles dans un état d'abandon, peut-être riche de diversité botanique dans un premier temps mais qui deviendra vite régressif si la broussaille à saules s'y installe. La diversité d'un paysage est toujours un bien qui se mérite, elle est rarement donnée d'avance dans ces sites entièrement transformés par l'homme. Les vieux saules aux charmantes silhouettes interrogent aussi l'avenir. Des peupliers ont été plantés récemment, peut-être y a-t-il un seuil à ne pas dépasser pour le développement de cette essence, dans ces conditions pourtant bien tentantes ? Enfin quelle garantie a-t'on que le bâti conserve son caractère lorsque l'on rencontre le silo de Contres ou quelque aménagement... un peu décalé ?

Tout cela milite en faveur d'une protection réglementaire de ce site rare. Il serait alors

nécessaire qu'elle fut accompagnée d'une charte paysagère de gestion, mise en œuvre en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (élus, agriculteurs, occupants des jardins potagers, associations de naturalistes, enseignants des sciences du milieu, instances touristiques et services de l'Etat). Inventorier et protéger mais aussi faire savoir, car il y a certainement sur un tel lieu des enjeux pédagogiques...et pourquoi pas l'occasion de créer un sentier de découverte floristique ?

Protection, gestion, une once d'aménagement... les marais de Contres sont un territoire de projet, garantie de leur avenir.

LISTE DES COMMUNES

Contres
Dun-sur-Auron
St Denis-de-Palin
St Germain-des-Bois